

Déclaration de la Coalition tchadienne

‘Publiez ce que vous payez, publiez ce que vous gagnez’

Considérant que depuis le 10 octobre 2003 le Tchad est devenu un pays producteur et exportateur de pétrole ;

Considérant que le gouvernement fête cette occasion en ce moment en organisant une conférence internationale sur le pétrole sans que les populations ni la société civile ne soient invitées ;

Considérant que le pétrole a été exploité et géré en Afrique dans des conditions qui ne profitent pas aux populations des pays producteurs et a généré dans ces pays l'endettement, l'enrichissement de seules élites et la multiplication des conflits ;

Considérant que, grâce à la mobilisation de l'opinion publique nationale et internationale, le Tchad s'est doté d'une législation et de mécanismes pour assurer une plus grande transparence dans la gestion des revenus pétroliers (Loi 001/PR/99) ;

Considérant que l'existence d'une législation en la matière ne garantit pas nécessairement la transparence dans un contexte d'absence de bonne gouvernance.

Vu la mauvaise gouvernance et la culture d'impunité qui prévaut au Tchad ;

Vu l'absence d'obligation de rendre compte et de contrôle citoyen sur les affaires publiques ;

Vu l'opacité dans les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation du brut tchadien et la présence de clauses de confidentialité dans les contrats ;

Vu la priorité accordée par le groupe de la Banque Mondiale au remboursement de la dette et des investissements des compagnies pétrolières, portant ainsi atteinte à la réalisation des objectifs de développement du millénaire pour le Tchad.

Nous participants, réunis du 11 au 14 octobre à N'Djamena et Bakara, en atelier d'information sur la campagne ‘Publiez ce que vous payez, publiez ce que vous gagnez’ ;

décidons de :

la formation de la Coalition tchadienne ‘Publiez ce que vous payez, publiez ce que vous gagnez’ afin d'œuvrer pour la transparence dans la gestion des fonds publics, l'exploitation du pétrole et des autres industries extractives au Tchad en faveur du bien-être des populations tchadiennes ;

demandons :

a) à la BM et autres IFI's de:

- respecter leurs propres directives et de faire respecter les engagements de transparence pris par le gouvernement et le consortium ;
- réviser leurs exigences en matière de remboursement des crédits d'ici 2013 afin de maximiser les chances de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015.

b) aux compagnies pétrolières (Consortium et Encana, etc.) de :

- certifier et rendre public par des expertises indépendantes les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation du brut tchadien ;
- renoncer aux clauses secrètes et rendre public les résultats des transactions et des négociations avec l'Etat tchadien ;
- respecter les conventions signées au Tchad.

c) au Gouvernement et aux parlementaires du Tchad de :

- adhérer à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (EITI) à l'instar des pays comme le Congo Brazzaville, le Gabon et le Nigeria ;
- réviser la loi 001/PR/99 en vue d'intégrer les nouveaux champs et bassins, prendre en compte les revenus indirects, supprimer l'article permettant de modifier par décret le pourcentage alloué à la région productrice et assurer une réelle indépendance du CCSRP et la stabilité de ses membres ;
- élaborer un plan de formation continue des cadres nationaux dans le domaine de la gestion du pétrole suivant un mécanisme transparent ;
- observer un moratoire sur toute nouvelle autorisation d'investissement pétrolier jusqu'à l'adoption d'un nouveau Code Pétrolier et la maîtrise complète des projets actuels.

d) aux citoyennes et citoyens du Tchad de :

- s'informer et prendre conscience de leur droit et responsabilités afin d'exercer un contrôle citoyen sur les politiques, programmes et projets et d'exiger la totale transparence dans la gestion des fonds publics.

Fait à N'Djamena, le 14 octobre 2004

La Coalition tchadienne

'Publiez ce que vous payez, publiez ce que vous gagnez'